

ÉDITO



85 % de réussite aux examens! C'est en 2013 la confirmation des bons résultats obtenus par les jeunes apprentis dans notre CFA. Tous : maîtres d'apprentissage, chefs d'entreprises, familles, chambres consulaires, enseignants et salariés du CFA, participent à la réussite de nos jeunes apprentis et des adultes formés dans notre centre. Cette troisième lettre d'information a pour objectif de vous faire découvrir le Centre de Formation d'Apprenti d'Alençon, notre actualité et nos projets à venir.



cette nouvelle newsletter, nous avons le plaisir de vous faire partager notre action et notre ambition. Merci à vous tous pour l'intérêt et le soutien que vous nous apportez.

Bruno NICOLE, Directeur

Tournés vers l'avenir

Le nombre de nos partenaires : familles, jeunes, entreprises, maîtres d'apprentissage ou en formation continue et donateurs au titre de la taxe d'apprentissage ne cesse de croître.

Chaque jour, nous remplissons notre mission avec l'objectif de justifier auprès de chacun la confiance qu'ils nous accordent. Au travers de

Le CFA un espace de formation multi professionnel

À la rentrée 2013, près de 1000 apprentis et adultes sont accueillis et accompagnés dans leur apprentissage dans 5 grands domaines de formation dispensés du CAP au BTS* suivant les filières :

- Métiers de la coiffure ;
- Métiers de l'automobile (carrosserie, mécanique, peinture) ;
- Métiers de l'alimentation (charcuterie, boucherie, pâtisserie, boulangerie) ;
- Métiers de la restauration (cuisine, service en salle et café-brasserie) ;
- Métiers de la vente et du commerce.

* Ainsi que des parcours intermédiaires : mentions complémentaires, brevets professionnels, CQP, CAP connexes...

L'éducation au centre de notre action au-delà de la formation

En complément de la formation théorique et pratique des apprentis, nous sommes très attentifs à l'éducation, au savoir être de tous les jeunes, tout au long de leur parcours.

En ce sens, au cours de l'année scolaire 2012/2013, le foyer des jeunes, lieu de vie des temps périscolaires, a été entièrement refait. Un investissement total y compris mobilier et équipements de plus de 15 000 €.



LES PARTENAIRES DU CFA

Nos actions en cours et les projets à venir



Pédagogie et nouvelles technologies

Ce projet initié en 2012 a pris de l'ampleur en interne. Une quinzaine d'enseignants motivés par ce projet se sont lancés dans un travail de conception d'une pédagogie présentant de l'interaction avec l'apprenti et intégrant l'utilisation de supports liés aux nouvelles technologies : tablettes, tableaux numériques, logiciels d'apprentissage...

Du projet initial ont été créés la formation Community Manager (animateur de réseaux sociaux et de communauté) ainsi que le Centre de Ressources Numériques dont l'objet principal est l'accompagnement en interne de la montée en compétences numériques des enseignants et salariés du CFA.

Au service des entreprises

Au-delà de la formation des apprentis qui reste notre principale mission, notre CFA a développé une offre individuelle ou collective au service des entreprises de son territoire dans nos métiers principalement.

Pour tout projet de formation continue en interne ou demande de partenariat, contactez **Françoise DUHAUSSAY** : fduhaussay@3ifa.fr

Une nouvelle tranche de travaux espérée à partir de 2014

Notre CFA dispose de beaux outils de formation pour ce qui concerne les enseignements professionnels : laboratoires de préparation en alimentaire, ateliers pour le pôle automobile, salon de coiffure, restaurant pédagogique... Cependant, en 35 années d'existences, certains secteurs n'ont bénéficié que d'améliorations pour permettre une continuité d'utilisation. Ainsi, nous sommes avec nos décideurs et financeurs – Le Conseil Régional de Basse-Normandie, le Conseil Général de l'Orne, la Communauté Urbaine d'Alençon et les Chambres Consulaires – dans la dernière ligne droite de notre réflexion commune autour des travaux à envisager pour garantir à la fois une formation de qualité mais aussi un bon accueil pour nos jeunes apprentis dans le CFA.

L'hébergement, le self-service, le pôle vente et les enseignements généraux sont ainsi les principaux secteurs concernés. Ces évolutions structurelles devraient débuter en 2014. Le soutien de nos partenaires actuels pour ce qui concerne la Taxe d'Apprentissage, par l'octroi de toute ou partie de celle à « flécher » fin février 2014 n'en est que d'autant plus important pour nous et nous vous en remercions par avance.

Filière	Résultats aux examens juin 2013	Effectifs au 15/10/2013
Vente	86 %	224
Automobile	86 %	124
Alimentaire	84 %	319
Coiffure *	84 %	61
Restauration	83 %	192
CFA	85 %	940

* Sans les résultats des Brevets Professionnels

Taxe d'apprentissages 2013 et... 2014

Complément vital des subventions de fonctionnement versées par le Conseil Régional de Basse-Normandie, la taxe d'apprentissage collectée nous permet d'assurer le quotidien mais aussi et surtout l'investissement dans du matériel pédagogique. Courant 2013, de l'informatique, des véhicules pédagogiques, un nouveau logiciel de gestion administrative de l'établissement, une machine à glaçons ont ainsi pu être acquis grâce au soutien des partenaires entreprises via la taxe d'apprentissage.

Réelle satisfaction, ce sont plus de 600 entreprises qui nous ont fait confiance en 2013 pour une collecte finale ayant évolué de plus de 17 % par rapport à 2012 !

En ce sens, un grand merci à toutes les entreprises qui soutiennent notre CFA par le versement de la Taxe d'Apprentissage en notre faveur.

Et en 2014 ?

Vous l'avez compris au travers des éléments présentés dans ce document : travaux à venir, projets éducatifs et pédagogiques numériques, maintenir nos très bons résultats aux examens, nous avons besoins du soutien massif de tous nos partenaires pour faire évoluer le montant collecté en 2014.

Taxe d'apprentissage 2014

Pour être certains que votre versement de Taxe, qui reste avant tout un impôt, et **le seul sur lequel vous pouvez avoir un pouvoir de décision quant à son affectation!**, contribue à faire évoluer positivement une situation, optez pour un versement à minima en notre faveur de la partie QUOTA.

Pour quelle raison ? Tout simplement parce que, si vous avez un apprenti dans notre CFA, cela constitue une obligation légale pour contribuer au financement de la formation de ce dernier, et parce que à l'inverse, si vous n'avez pas d'apprenti et que vous n'affectez pas cette partie à une école proposant des formations en apprentissage, ces fonds versés (partie QUOTA) sont intégrés en « fonds libres » par les OCTA (Organismes Collecteurs de Taxe d'Apprentissage) qui les répartissent ensuite librement sans que vous ne puissiez savoir à qui cela contribue-t-il !

En faisant comme nous vous le suggérons ci-dessus, c'est vous qui décidez car vous savez dès aujourd'hui ce que nous ferons demain de votre contribution.



Le quotidien de notre établissement pour toute information
www.3ifa.fr

Suivez-nous sur :

